

Légales

La Dépêche du Midi, journal habillé à publier les annonces légales et judiciaires par gré de préfectural, sur les départements 09-11-12-32-31-46-47-65-81-82, Conformément à l'Arrêté du ministre de la culture et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 10 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la scolarisation et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2017-1547 du 28 décembre 2017 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numériques centralisée. Le tarif est fixé soit au caractère, 0,187 € HT pour chaque signe ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.
Contact : evelyne.service.Midi.Légales, 05.62.11.37.37/04.67.07.69.53
Courriel : midi.legales@groupedepêche.fr

LE MEILLEUR DE TOULOUSE EST SUR...

On fait quoi à Toulouse ce week-end ?

RESTOS, SHOPPING, BALADES, BONNS PLANS, SORTIES...

TOULOUSCOPE Le city guide des Toulousains

Instagram, Facebook, TikTok icons

KENO Résultats du tirage du samedi 20 décembre 2025

Multiplicateur x5

3 7 9 12 14 21 22 27
28 30 34 38 40 47 50 53

JOKER 9 230 127

Résultats et informations : fdj.fr

CRESCENDO Résultats des tirages du samedi 20 décembre 2025

Tirage de 14h Jackpot de 100 000 € non remporté
1 3 5 10 11 18 19 20 22 23 E

Tirage de 14h Jackpot de 200 000 € non remporté
5 11 17 18 19 20 21 23 24 25 E

Tirage de 15h Jackpot de 300 000 € non remporté
2 3 4 6 8 14 17 19 22 25 D

Tirage de 16h Jackpot de 400 000 € non remporté
3 5 8 9 10 11 15 17 21 23 E

Tirage de 17h Jackpot de 500 000 € remporté
2 4 8 11 13 16 17 21 24 25 I

Tirage de 18h Jackpot de 100 000 € non remporté
2 5 6 7 15 16 17 19 25 E

Tirage de 19h Jackpot de 200 000 € partagé entre tous les gagnants
4 5 7 8 15 16 20 21 23 25 S

JOKER 0 248 002

Résultats et informations : fdj.fr

LOTO Résultats du tirage du samedi 20 décembre 2025

TRAGÉDIE 16 28 37 42 47 ORNAGE 2

5	10	17	23	32	35	41	49
2	11	19	24	33	36	42	50
3	12	20	25	34	37	43	51
4	13	21	26	35	38	44	52
5	14	22	27	36	39	45	53
6	15	23	28	37	40	46	54
7	16	24	29	38	41	47	55
8	17	25	30	39	42	48	56
9	18	26	31	40	43	49	57
10	19	27	32	41	44	50	58
11	20	28	33	42	45	51	59
12	21	29	34	43	46	52	60

OPTION 50/50 TRAGÉDIE 11 14 18 41 42

Tirage spécial 100 000 € (100 000 €) remporté le 20 décembre 2025

JOKER 9 230 127

Résultats et informations : fdj.fr

KENO Résultats du tirage du dimanche 21 décembre 2025

Multiplicateur x3

1 2 4 6 14 19 21 25
28 29 33 38 40 41 44 52

JOKER 0 248 002

Résultats et informations : fdj.fr

LA DÉPÊCHE LE MEILLEUR DE L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

— Découvrez notre offre 100% numérique —

- L'e-journal dès 5h du matin sur web et mobile
- L'accès en illimité à tous les contenus de ladepeche.fr

Retrouvez nos offres d'abonnement sur ladepeche.fr

LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie

GRUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI
Société Anonyme au capital de 3.773.019 Euros
Siège - Avenue Jean-Baylet, 51095 Toulouse
Tél. 05.62.11.33.00 - contact@ladepeche.com

Président du Conseil d'Administration : Jean-Michel BAILET
Vice-Présidente : Marie-France MARCHAND-BAYLET
Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET
Principaux actionnaires : SAS SOCIÉTÉ OCTAVIE DE COMMUNICATION
Médiateur : Henri AMAR - MEd : henri.amar@ladepeche.fr
Site Internet : http://www.ladepeche.fr
Références annuelles : 496,00€ TTC
Commission paritaire : 1030 87785 - I.S.S.N. - 0181-7981

Tirage du samedi 20 décembre 2025
Nombre d'exemplaires : 90.297
Tarif de l'abonnement annuel : 419,99€ TTC

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi et sur du papier certifié PEFC 70% FSC®/PEFC-COC-2141/002
Origine géographique du papier : 50% origine Espagne, 100% fibres recyclées issues de forêts durablement gérées.
Entropisation : P=0,91 mg par exemplaire, 50% origine France, 5% fibres recyclées pour le papier Norske et un Polypropylène total = P=0,0080kg papier issu de forêts durablement gérées.

LA DÉPÊCHE le club.

L'abonnement au journal : des privilèges au quotidien !

www.abonnement.ladepeche.fr

Rencontres - Voyance

Contacts

Rencontres union

FEMMES

STOP CELIBAT Rencontres Sérieuses

Recevez la liste de personnes à contacter avec tel et photo
06 45 20 24 17

VOYANCE

MONSIEUR DANIEL
Célibataire voyant Médium
Il vous aide à résoudre tout ce qui se passe en la Vie Amour - Famille - Développement - Argent - Examen - Travail - Santé - Voyage - Projets possibles - Réussite - Projets possibles - 07 58 97 53 37

RAPIDE - EFFICACITE en 3 jours

PAIEMENT APRES RESULTATS

MONSIEUR PIERRE Célèbre Voyant Médium

Amour - Chance - Protection - Famille - Développement - Argent - Examen - Travail - Santé - Voyage - Projets possibles - Réussite - Projets possibles - 06 11 05 31 14

Divorcé vivant seul ch. hommes pour passer bons moments chez moi sans engagement

Tel. **06.19.43.36.04**

Des experts du SEXE au TÉLÉPHONE

le chauffeur EN DIRECT et SANS ATTENTE au **0895 895 738**

Alicia 48A sexy divorcée pr moment de tendresse à 2. Peut se déplacer ou recevoir Tel.

06 01 41 08 43

MAITRE BAPTISTE

Je parle Français et Portugais
GRAND MÉDIUM ASTROLOGUE

Je vous aide à résoudre tous vos problèmes. Même les plus désespérés. Amour perdu entre homme et femme. Désenvenement - Chance aux jeux Protection contre les dangers Impassance sexuelle Attraction de la clientèle Succès Entreprise Maladies inconnues Abandon alcool et tabac Emploi - Examen - Concours Résultats sérieux 100% garantis Déplacements possibles

Reçoit de 8h30 à 20h30
06 41 80 12 84

Julie femme qui souffre beaucoup de la vie et de la santé. Dispo pour l'adopter. **0895 10 23 52** (seul - 0,80€/min)

Dany 50a, 8:30, moi-même, cherche reconfort et aide après mon 24-50a. Réponse au **0895 10 15 34** (0,80€/min)

Valérie, 61 ans à la recherche d'une nouvelle compagne pour se faire. Rty indiff. Agé. M. 65a. Me contactez au **0895 10 04 50** (0,80€/min)

MYLENE souhaite profiter de l'hiver sous la couette avec un homme de confiance. Tel. au **0895 10 16 10** (seul - 0,80€/min)

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve (CAGV), responsable du projet, informe qu'une enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs :

du vendredi 9 janvier 2026 à 9 h au lundi 9 février 2026 à 17 h.

Objet de l'enquête

L'enquête publique porte sur le projet de modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (sensibilité de Programme Local de Habitat (PLUH)) de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuve (CAGV).

Le projet de modification de droit commun n°4 du PLUH a pour principal objet d'intégrer des dispositions réglementaires, visant à encadrer le développement des installations de production d'énergie photovoltaïque ou solaire, au sein du territoire de la CAGV.

Le projet de modification de droit commun n°4 permettra également de réaliser diverses autres évolutions du règlement écrit et graphique du PLUH. Les évolutions du règlement écrit (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent notamment l'isolation extérieure des bâtiments existants, l'aménagement des aires de camping-car, les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées à vocation d'activités et de loisirs, la hauteur des bâtiments dans les zones d'activités industrielles de Villeneuve sur Lot. Les évolutions du règlement graphique (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent les communes de Bias, La Croix Blanche, Fongrave, Hauteefage la Tour, Laroque Timbaud, Le Lédat, Monbabin, Sainte-Livrade sur Lot et Villeneuve sur Lot. Des emplacements réservés sont créés, modifiés ou supprimés sur les communes de Bias et de Villeneuve sur Lot.

Le projet de modification de droit commun n°4 du PLUH concerne l'ensemble des communes membres de la CAGV.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'arrêté listant les évolutions projetées et la notice descriptive de la modification qui décrit ces évolutions. Ces pièces sont intégrées au dossier d'enquête (voir ci-après). Le dossier de l'enquête est accessible et peut être consulté par tout citoyen. Le dossier d'enquête comporte notamment l'évaluation environnementale et son résumé non technique, ainsi que les avis émis par les personnes publiques consultées, dont la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Nouvelle-Aquitaine.

Durant la période de l'enquête publique, sont mis à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir ci-dessus les adresses, jours et heures d'ouverture) qui constitue le siège de l'enquête publique :

- Un exemplaire du dossier d'enquête.
- Un registre d'enquête, permettant au public de formuler des observations relatives à l'objet de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête est également consultable (hors l'ouverture de l'enquête) sur le site internet de la CAGV (<http://www.grand-villeneuve.fr>), en page d'accueil ou à la rubrique "Vivre et habiter / Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme - PLUH - Évolutions en cours du PLUH".

Durant la période de l'enquête publique, les observations peuvent également être formulées :

- Par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur pour le PLUH CAGV - Pôle Urbanisme et Habitat - 24, rue du Vieux Port 47440 CASSENEUIL.

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquete@ladepeche.fr

Un poste informatique est mis à la disposition du public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, pour les besoins de l'enquête.

Lieu et siège de l'enquête - Jours et horaires d'ouverture

Pôle Urbanisme et Habitat de la CAGV, place des Droits de l'Homme - Anna Polikovekova (à gauche des autres Bureaux nationaux) à Villeneuve sur Lot

Jours et horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Commissaire enquêteur

L'enquête publique est conduite par Monsieur Jean KLOSCS, commissaire enquêteur. Le Commissaire enquêteur reçoit le public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir adresse ci-dessus), aux dates et horaires précisés ci-après.

- Vendredi 9 janvier : 2026 de 9h à 12h
- Mercredi 21 janvier : 2026 de 9h à 12h
- Mardi 3 février 2026 : de 14h à 17h
- Lundi 9 février 2026 : de 14h à 17h

Demandaes d'informations

La CAGV se tient à la disposition du public pour tout renseignement relatif à cette procédure par téléphone au 0553496680 ou au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, à l'adresse et aux jours et heures d'ouverture précisés ci-avant. Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique, sur demande adressée au responsable du projet :

M. le Président de la CAGV / Pôle urbanisme et habitat / 24, rue du Vieux Port 47440 CASSENEUIL.

Fin de l'enquête publique

A la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV. Ils seront également consultables sur le site internet de la CAGV pendant la même durée.

A la suite de l'enquête publique, et après avoir été éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes publiques associées ou consultées, et des observations émises dans le cadre de l'enquête publique, la modification de droit commun n°4 du PLUH sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CAGV.

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés N° 6693

HORIZONTALEMENT :

I- REICHTSTADT. -II- ICARE. AGRA. - III- VOMI. DINAR. -IV- EUBÉE. TEND. - V- STE. CA. LEI. -VI- AËSCHE. MG. - VII- OASIS. -VIII- TÊTES. DADA. -IX- EMPOUSSE. ID. -X- SÈRRE. RITE.

VERTICALEMENT :

A- RIVESALTES. -B- ÉCOUTE. ÂME. - C- IAMBES. TOR. -D- CRIE. CŒUR. -E- HÉ. ÉCHASSE. -F- ANS. -G- TAIT. EIDER. -H- AGNEL. SA. -I- DRANEM. DIT. -J- TARDIGRADE.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

SUDOKU FACILE

5	6	2	7	9	8	4	1	3
7	8	4	1	6	2	9	5	
9	1	3	4	2	5	7	8	6
6	4	1	9	3	2	8	5	7
8	3	9	1	5	7	6	2	4
2	7	5	6	8	4	1	3	9
3	2	6	8	4	9	5	7	1
1	5	7	2	6	3	9	4	8
4	9	8	5	7	1	3	6	2

DIFFICILE

1	8	9	5	3	6	2	4	7
3	2	7	1	4	9	5	6	8
4	5	6	7	8	2	9	1	3
5	9	4	8	6	7	3	2	1
7	6	8	2	1	3	4	5	9
2	3	1	9	5	4	7	8	6
6	7	3	4	2	8	1	9	5
8	4	5	3	9	1	6	7	2
9	1	2	6	7	5	8	3	4

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau 

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification de droit commun n° 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV), responsable du projet, informe qu'une enquête publique se déroule **durant 32 jours consécutifs : du vendredi 9 janvier 2026 à 9 heures au lundi 9 février 2026 à 17 heures.**

Objet de l'enquête

L'enquête publique porte sur le projet de modification de droit commun n° 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUih) de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV).

Le projet de modification de droit commun n° 4 du PLUih a pour principal objet d'intégrer des dispositions réglementaires, visant à encadrer le développement des installations de production d'énergie photovoltaïque ou solaire, au sein du territoire de la CAGV.

Le projet de modification de droit commun n° 4 permettra également de réaliser diverses autres évolutions du règlement écrit et graphique du PLUih. Les évolutions du règlement écrit (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent notamment l'isolation extérieure des bâtiments existants, l'aménagement des aires de camping-cars, les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées à vocation d'activités et de loisirs, la hauteur des bâtiments dans les zones d'activités industrielles de Villeneuve sur Lot. Les évolutions du règlement graphique (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent les communes de Bias, La Croix Blanche, Fongrave, Hautefage la Tour, Laroque Timbaut, Le Lédât, Monbalen, Sainte-Livrade sur Lot et Villeneuve sur Lot. Des emplacements réservés sont créés, modifiés ou supprimés sur les communes de Bias et de Villeneuve sur Lot.

Le projet de modification de droit commun n° 4 du PLUih concerne l'ensemble des communes membres de la CAGV.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'arrêté listant les évolutions projetées et la notice descriptive de la modification qui décrit ces évolutions. Ces pièces sont intégrées au dossier d'enquête (voir ci-après).

Consultation du dossier d'enquête et recueil des observations du public

Le dossier d'enquête comporte notamment l'évaluation environnementale et son résumé non technique, ainsi que les avis émis par les personnes publiques consultées, dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Nouvelle-Aquitaine.

Durant la période de l'enquête publique, sont mis à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir ci-après les adresse, jours et heures d'ouverture) qui constitue le siège de l'enquête publique :

- Un exemplaire du dossier d'enquête,
- Un registre d'enquête, permettant au public de formuler des observations relatives à l'objet de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête est également consultable (dès l'ouverture de l'enquête) sur le site internet de la CAGV

(<http://www.grand-villeneuvois.fr>), en page d'accueil ou à la rubrique : Vivre et Habiter / Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme - PLUih : Évolutions en cours du PLUih.

Durant la période de l'enquête publique, les observations peuvent également être formulées :

- Par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur pour le PLUih CAGV - Pôle Urbanisme et Habitat - 24, rue du Vieux Pont, 47440 Casseneuil,
- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquetepubliqueplui@grand-villeneuvois.fr

Un poste informatique est mis à la disposition du public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, pour les besoins de l'enquête.

Lieu et siège de l'enquête - Jours et horaires d'ouverture
Pôle urbanisme et habitat de la CAGV, place des Droits de l'Homme - Anna Politkovskaïa (parc des anciens Haras nationaux) à Villeneuve sur Lot.

Jours et horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Commissaire enquêteur

L'enquête publique est conduite par **M. Jean KLOOS**, commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur reçoit le public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir adresse ci-dessus), aux dates et horaires précisés ci-dessous.

Dates	Horaires
Vendredi 9 janvier 2026	De 9 h à 12 h
Mercredi 21 janvier 2026	De 9 h à 12 h
Mardi 3 février 2026	De 14 h à 17 h
Lundi 9 février 2026	De 14 h à 17 h

Demandes d'informations

La CAGV se tient à la disposition du public pour tout renseignement relatif à cette procédure par téléphone (au 05.53.49.66.80) ou au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, à l'adresse et aux jours et heures d'ouverture précisés ci-avant.

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique, sur demande adressée au responsable du projet : M. le Président de la CAGV / Pôle urbanisme et habitat / 24, rue du Vieux Pont, 47440 Casseneuil.

Fin de l'enquête publique

A la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV. Ils seront également consultables sur le site internet de la CAGV pendant la même durée. À la suite de l'enquête publique, et après avoir été éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes publiques associées ou consultées, et des observations émises dans le cadre de l'enquête publique, la modification de droit commun n° 4 du PLUih sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CAGV.

344257

COCUMONT

Jean-Alain et Marie-Paule COMBLON, Marie-José et Roméo PAVAN, Joël et Nathalie COMBLON, ses enfants et leurs conjoints ; Laëtitia, Adélaïde, Julie, Camille, Luc, ses petits-enfants et leurs conjoints ; ses arrière-petits-enfants ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Raymonde COMBLON
née RAPIN,

survenu à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu **le mercredi 24 décembre 2025 à 15 heures** en l'église de Cocumont, suivie de l'inhumation au caveau familial. Les visites se font à l'espace funéraire à Marmande de 9 heures à 18 heures. Un registre sera à disposition. Selon la volonté de la famille, fleurs naturelles uniquement. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Bèze et d'Amico, chambre funéraire,
Marmande, 06.11.66.69.75 |
05.53.84.34.40.
Casteljaloux, tél. 05.53.83.78.82.

344279

BRUGNAC TOURTRES

M^{me} Brigitte SACHIO, sa fille M^{me} Emmanuelle SACHIO et M. Frenz MATTON M Frederic MEYSONNIER et Océane, sa compagne M^{me} Laetitia MEYSONNIER et Bruno, son compagnon ses petits enfants Athenais, Lounis, Ivana, Killian, et Mathéo ses arrière petits enfants parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean GUILLEMOIS

survenu à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le vendredi 26 décembre 2025 à 14 h 30** en l'église de Tourtrès suivie de l'inhumation au cimetière Les visites se feront à son domicile à Brugnac.

PF Fayolles-Dupouy, funérarium
Miramont, 05.53.93.38.07
Eymet, 05.53.27.23.80
Duras, 05.53.93.89.44.

344283

MIRAMONT-DE-GUYENNE GRÉZET-CAVAGNAN

M^{me} Christelle BRIMEUX M^{me} Bénédicte BRIMEUX ses filles ses petits enfants son arrière petit fils Luc, ses petits-enfants et leurs conjoints ; ses arrière-petits-enfants ; parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Daniel BRIMEUX

survenu à l'âge de 79 ans

La cérémonie religieuse sera célébrée **le vendredi 26 décembre 2025 à 17 heures**, au crématorium de Tonneins, suivie de la crémation Les visites se feront au funérarium de Miramont de Guyenne, chez M. Fayolles

PF Fayolles-Dupouy, funérarium
Miramont, 05.53.93.38.07
Eymet, 05.53.27.23.80
Duras, 05.53.93.89.44.

Remerciements

343002

EYMET

M^{me} Marie GADRAS, son épouse ; M. et M^{me} Jan GADRAS Son fils et sa belle-fille ; Eléonore GADRAS, sa petite-fille ; parents et amis,

très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Pierre Jean GADRAS

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF Fayolles-Dupouy, funérarium
Miramont, 05.53.93.38.07
Eymet, 05.53.27.23.80
Duras, 05.53.93.89.44.

343230

CASTILLONNÈS

Ezilda PREVOT son épouse Damien, Angélique et Dylan, ses enfants Yvette PREVOT sa maman son frère, ses sœurs et leurs conjoints ses neveux et nièces parents et amis très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Alain PREVOT

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Castillonnes funéraires
Serge Aupitre - Philippe Benne,
Tél. 05.53.36.81.16

342575

VILLENEUVE-SUR-LOT

M. Paul ESCALLE, son compagnon et son fils, Jacqueline RIEUCROS, sa sœur, les familles JEAN, RIEUCROS, REYNÈS, SORIN, CARLI, ses neveux et nièces, parents et amis, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M^{me} France REYNÈS
née JEAN,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF R. J. Dejoux et Fils,
14, place Lafayette, Villeneuve-sur-Lot,
tél. 05.53.70.22.23 - 05.53.70.76.02.



Hommages et souvenirs



Consultez, publiez **Service client : 05 35 31 29 37** un avis de décès sur carnet.sudouest.fr

Cérémonies du jour

AIGUILLON

MARRASSÉ André, en l'église Saint-Félix, à 14 h 30

CASTELJALOUX

MORNET Jeany et Raymond, en l'église, à 9 h 30

ESCAUDES

Mme GERMAIN Suzanne, en l'église, à 14 h 30

GONTAUD-DE-NOGARET

M. PERPERE Bernard, en l'église, à 15 heures

LE MAS-D'AGENAIS

Mme MOREL Michèle, en l'église, à 9 heures

LEYRITZ-MONCASSIN

M. BORSATO Attilio, en l'église, à 15 heures

LISSE

GOURGUES Thérèse Angèle, en l'église, à 10 heures

MEILHAN-SUR-GARONNE

Mme MARROT Marie, en l'église, à 15 heures

RUFFIAC

M. DUBEDAT Moïse, en l'église, à 10 heures

SEYCHES

M. LACOSSE Christian, en l'église, à 15 heures

Avis d'obsèques

344153

GRÉZET-CAVAGNAN SAINTE-MARTHE

Micheline, et Guy, ses enfants Michèle et Isabelle, ses petites-filles Valentin et Pauline, ses petits-enfants ses neveux et nièces, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Marie-Louise MARTIN
née MAO,

survenu à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **le vendredi 26 décembre 2025 à 10 h 30** en l'église de Sainte-Marthe suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune. Marie-Louise MARTIN repose au complexe funéraire de Marmande. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Laffargue,
57-59, avenue Hubert-Ruffe, Marmande,
tél. 05.53.20.90.74.

344065

TONNEINS FAUILLET

Sylvie PEYROS DUPONT et Gilles, sa fille et son gendre ; Joël PEYROS, son fils ; Aurélie et Olivier, Paul et Manon, Gabin, Baptiste, ses petits-enfants et leurs conjoints ; ses arrière-petits-enfants, parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

M^{me} Violette Suzette PEYROS
née DUBOURDIEU,

survenu à l'âge de 94 ans.

La cérémonie civile sera célébrée **le mercredi 24 décembre 2025 à 10 heures**, à la chambre funéraire de Tonneins suivie de son inhumation au Cimetière de Fauillet dans l'intimité familiale. Fleurs naturelles uniquement. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Koëgel-Laffargue SARL, Tonneins,
tél. 05.53.84.50.11.



Annuaire des professionnels

b.godde@sudouest.fr - tél. 05 47 49 01 50

Pompes funèbres J. Guille Successeur PF Manfe



Organisation complète des obsèques. Contrats prévoyance obsèques. Marbrerie et articles funéraires. Chambre funéraire. Transport de corps toutes distances. Permanence 7j/7 - 24h/24. Devis gratuit.

670, route de Bordeaux Sainte-Bazeille 05 53 88 97 16
5, rue du Fougard Marmande 05 53 88 97 16

Pompes funèbres J. Dejoux et Fils



Magasin : 14, place Lafayette. **Chambre funéraire :** rue du Commandant-L'Herminier. Organisation complète des obsèques. Thanatopraxie. Contrat d'obsèques. Marbrerie - Articles funéraires.

Villeneuve-sur-Lot Tél. 05 53 70 22 23
05 53 70 76 02

PF Laborde PF de Gaillard

Le Choix funéraire Villeneuvois Agenais



Organisation complète d'obsèques. Chambres funéraires. - Prévoyance obsèques. Monuments funéraires.

Villeneuve-sur-Lot/Penne-d'Agenais 05 53 40 26 26
Sainte-Livrade/Le Temple-sur-Lot 05 53 01 03 32
Cancon/Casseneuil 05 53 01 73 14
Agen/Bon-Encontre/Estillac 05 53 67 21 88
Castelculier/Dunes 05 53 96 71 10

LA DÉPÊCHE DU MIDI

DANS LES COULISSES DE LA DÉPÊCHE DU MIDI

1H30 DE VISITE

Réservation obligatoire : manatour.fr/ladepeche

05 34 39 42 00

KENO Résultats du tirage du lundi 12 janvier 2026

Multiplicateur x2

2	4	14	15	16	18	20	21
23	26	27	30	34	35	45	54

JOKER 3 010 645

Résultats et informations : fdj.fr

EURO DREAMS Résultats du tirage du lundi 12 janvier 2026

9 15 18 23 27 31 1

Contenance	Relevé	Différence	Différence par rapport à la semaine	Gains par jeu simple EuroDreams gagnants
6	0	0	0	/
5	179	52	324,00 €	/
4	5 918	1 762	27,40 €	/
3	78 857	22 761	4,30 €	/
2	437 971	122 403	2,50 €	/

Prochain tirage, jeudi 15 janvier 2026

SUPER TIRAGE Jusqu'à 30 000 € par mois

Résultats et informations : fdj.fr

KENO Résultats du tirage du mardi 13 janvier 2026

Multiplicateur x2

2	3	6	12	19	20	29	31
41	46	47	48	50	52	53	54

JOKER 1 880 854

Résultats et informations : fdj.fr

EURO MILLIONS Résultats du tirage du mardi 13 janvier 2026

6 10 16 44 47 10

Classe	Nombre de gagnants	Montant par gagnant	Montant total
6 + 10	1	1 000 000 €	1 000 000 €
6 + 9	2	100 000 €	200 000 €
6 + 8	12	10 000 €	120 000 €
6 + 7	100	1 000 €	100 000 €
6 + 6	1 000	100 €	100 000 €
6 + 5	10 000	10 €	100 000 €
6 + 4	100 000	1 €	100 000 €
6 + 3	1 000 000	0,10 €	100 000 €
6 + 2	10 000 000	0,01 €	100 000 €
6 + 1	100 000 000	0,001 €	100 000 €

Prochain tirage, vendredi 16 janvier 2026

Résultats et informations : fdj.fr

LA DÉPÊCHE DU MIDI

Journal de la démocratie GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Anonyme au capital de 3 577 010 Euros

Siège : Avenue Jean-Baillet, 31095 Toulouse

Tél. 05 62 11 33 00 - contact@ladepeche.com

Président du Conseil d'Administration : Jean-Michel BAYLET

Vice-Présidente : Marie-Françoise MARCHAND-BAYLET

Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET

Principal actionnaire : SAS SOCIÉTÉ OCCITANE DE COMMUNICATION

Médiateur : Henri AMAR, Méd., henri.amar@ladepeche.fr

Site Internet : <http://www.ladepeche.fr>

Référence annuelle : 496 406 TTC

Commission paritaire : H30 87785 - I.S.S.N. - 0181-7981

Tirage du mardi 13 janvier 2026

Nombre d'exemplaires : 87 123

Tarif de l'abonnement annuel : 419,90€ TTC

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi

Journal imprimé sur le papier recyclé PEFC 70% FCB-PEFC-COC-21-01802

Origine géographique du papier : 50% origine Espagne, 100% fibres recyclées issues de forêts durablement gérées.

Entropation : P=0,01 mg par exemplaire, 50% origine France, 58% fibres recyclées pour le papier Norske et un Phosphore total = P40 = 0,008kg papier issu de forêts durablement gérées.

LA DÉPÊCHE le club.

Labonnement au journal : des privilèges au quotidien !

www.abonnement.ladepeche.fr

SOLUTION DES JEUX

SUDOKU FACILE

5	2	3	7	1	6	8	9	4
4	6	9	8	5	2	7	1	3
7	8	1	9	3	4	2	5	6
6	9	4	1	7	8	5	3	2
3	1	7	5	2	9	4	6	8
8	5	2	6	4	3	9	7	1
9	4	5	2	6	1	3	8	7
1	3	8	4	9	7	6	2	5
2	7	6	3	8	5	1	4	9

DIFFICILE

8	5	9	4	6	7	1	3	2
1	2	4	9	3	5	6	7	8
3	6	7	8	1	2	9	5	4
4	7	3	1	2	8	5	9	6
5	8	1	6	4	9	3	2	7
2	9	6	5	7	3	4	8	1
9	4	8	2	5	6	7	1	3
6	3	2	7	9	1	8	4	5
7	1	5	3	8	4	2	6	9

Mots croisés N° 6716

HORIZONTALEMENT : I.- ÉNORMEMENT. II.- COU. URE. EO. - III.- OMERTA. DAN. -IV.- NIS. EDMOND. -V.- ONTARIO. TU. -VI.- MA. QUAI. -VII.- ITHAQUE. SE. -VIII.- SI. MIE. FES. -IX.- TOGO. RIENS. -X.- ÉNONÇA. UTE. -VERTICALEMENT : A.- ÉCONOMISTE. -B.- NOMINATION. -C.- OUEST. GO. -D.- ARAMON. -E.- MUTER. QL. -F.- ÉRADIQUE. -G.- ME. MOUE. -H.- DO. FEU. -I.- NEANTISENT. -J.- TONDU. ESSE.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

Emploi

Devenez Commercial Terrain H/F

Mission : Prospection et Développement du portefeuille d'abonnés en Vente directe auprès d'une clientèle de particuliers (Porte-à-porte, Animations GMS/Foires et salons)

NOUS VOUS OFFRONS

- Un statut Salaré ou Indépendant
- Une formation à nos techniques de vente et un accompagnement quotidien
- Une rémunération attractive non plafonnée
- Challenges réguliers
- Horaires adaptables

Si vous êtes Dynamique, Ambitieux, Autonome et Persévérant alors rejoignez-nous pour découvrir notre savoir-faire ! Envoyez votre CV à directprospection@yahoo.fr

Direct PROSPECTION
Grandir ensemble

Contacts - Rencontres - Voyance

Contacts

VOYANCE

MONSIEUR DANIEL
Célibataire retraité, Médecin.
Il vous aide à identifier vos vraies aspirations spirituelles et à les concrétiser.
Année de naissance : 1941 - Professionnel : Médecin Généraliste - Spécialité : Médecine d'Urgence - Années de pratique professionnelle : 45 ans - Pratique spirituelle : 30 ans

07 58 97 53 37

MAITRE SABOU

RESULTAT SOUS 3 JOURS
GRAND MEDJUM
FACILITE DE PAIEMENT
Célébre don de naissance de père en fils

20 ans d'expérience
Connu dans le monde entier.

Possibilité de vous parler du passé, du présent et de l'avenir.
Abandon du tabac et de l'alcool.
Fait revenir l'être aimé dans les 7 jours quel que soit la raison du départ.

Chance au jeu, au commerce, Travail sérieux et garanti, durable. Réussit là où les autres ont échoué.

N'hésitez pas à me contacter
06 37 48 48 63

Rencontres union

FEMMES

JEANNETTE, 66 ans
Sportive, très énergique, Va au club de tennis, aime voyager à l'étranger.
Tél au 0895 10 81 11 (tarif à 0,80€/min)

Seule 68 souhaite amitié amoureuse retraité sérieux
C.N.R. 06 21 96 34 98

STOP CELIBAT

Rencontres Sérieuses
Recevez la liste de personnes à contacter avec tel et photo
06 45 20 24 17

Légales

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09, 11, 12, 32, 31, 46, 47, 65, 81, 82, Conformément à l'arrêté du ministre de la culture et du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie du 16 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales et au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données nationale centrale, le tarif est fixé, soit au caractère, à 0,187 € HT pour chaque signe ou espace, soit au forfait selon certaines catégories d'annonces.

Contact : evyline, service Midi Légales, 05 62 11 37 37 / 04 67 07 69 53
Courriel : midil.legales@groupeladepeche.fr

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV), responsable du projet, informe qu'une enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs :

du vendredi 9 janvier 2026 à 9 h au lundi 9 février 2026 à 17 h.

Objet de l'enquête

L'enquête publique porte sur le projet de modification de droit commun n°4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'habitat (PLUH) de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV).

Le projet de modification de droit commun n°4 du PLUH a pour principal objet d'intégrer des dispositions réglementaires, visant à encadrer le développement des installations de production d'énergie photovoltaïque ou solaire, au sein du territoire de la CAGV.

Le projet de modification de droit commun n°4 permettra également de réaliser diverses autres évolutions du règlement écrit et graphique du PLUH. Les évolutions du règlement écrit (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent notamment l'isolation extérieure des bâtiments existants, l'aménagement des aires de camping-car, les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées à vocation d'activités et de loisirs, la hauteur des bâtiments dans les zones d'activités industrielles de Villeneuve sur Lot. Les évolutions du règlement graphique (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent les communes de Bias, La Croix Blanche, Fongrave, Hastésteppe, Le Tour, Lanoue, Timbad, Le Lédat, Montheilou, Sainte-Lydrade sur Lot et Villeneuve sur Lot. Des emplacements réservés sont créés, modifiés ou supprimés sur les communes de Bias et de Villeneuve sur Lot.

Le projet de modification de droit commun n°4 du PLUH concerne l'ensemble des communes membres de la CAGV.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'arrêté listant les évolutions projetées et la notice descriptive de la modification qui décrit ces évolutions. Ces pièces sont intégrées au dossier d'enquête (voir ci-après).

Consultation du dossier d'enquête et recueil des observations du public

Le dossier d'enquête comporte notamment l'évaluation environnementale et son résumé non technique, ainsi que les avis émis par les personnes publiques consultées, dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Nouvelle-Aquitaine.

Durant la période de l'enquête publique, sont mis à la disposition du public, au siège urbanisme et habitat de la CAGV (voir ci-dessus les adresse, jours et heures d'ouverture) qui constitue le siège de l'enquête publique :

- Un exemplaire du dossier d'enquête,
- Un registre d'enquête, permettant au public de formuler des observations relatives à l'objet de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête est également consultable (dès l'ouverture de l'enquête) sur le site internet de la CAGV (<http://www.grandvilleneuvois.fr>), en page d'accueil ou à la rubrique Vivre et Habiter/Urbanisme/Plan Local d'Urbanisme-PLU: Evolutions en cours du PLUH.

Durant la période de l'enquête publique, les observations peuvent également être formulées :

- Par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur pour le PLU CAGV - Pôle Urbanisme et Habitat - 24, rue du Vieux Port 47440 CASSENEUIL.
- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquete@publicite.fr ou grandvilleneuvois.fr

Un poste informatique est mis à la disposition du public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, pour les besoins de l'enquête.

Lieu et siège de l'enquête - Jours et horaires d'ouverture

Pôle urbanisme et habitat de la CAGV, place des Droits de l'Homme - Anna Politkovskaïa (parc des anciens Haras nationaux) à Villeneuve sur Lot

Jours et horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Commissaire enquêteur

L'enquête publique est conduite par Monsieur Jean KLOOS, commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur reçoit le public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir adresse ci-dessus), aux dates et horaires précisés ci-après.

- Vendredi 9 janvier : 2026 de 9h à 12h
- Mercredi 21 janvier : 2026 de 9h à 12h
- Mardi 3 février 2026 : de 14h à 17h
- Lundi 9 février 2026 : de 14h à 17h

Demandes d'informations

La CAGV se tient à la disposition du public pour tout renseignement relatif à cette procédure par téléphone au 0553496680 ou au pôle urbanisme et habitat de la CAGV. Il est adressé et aux jours et heures d'ouverture précisés ci-dessus. Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique, sur demande adressée au responsable du projet :

M. le Président de la CAGV / Pôle urbanisme et habitat / 24, rue du Vieux Port 47440 CASSENEUIL.

Fin de l'enquête publique

A la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV. Ils seront également consultables sur le site internet de la CAGV pendant la même durée.

A la suite de l'enquête publique, et après avoir été éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes publiques associées ou consultées, et des observations émises dans le cadre de l'enquête publique, la modification de droit commun n°4 du PLUH sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CAGV.



Rencontres



NI CLUB NI
AGENCE +
de 3400
annonces
de P à P
avec tél
pour des

0 800 02 88 02

Service & appel gratuits

rencontres sérieuses sur votre région.
POINT RENCONTRES MAGAZINE Doc
gratuite sous pli discret Tel : 0 800 02
88 02 (service & appel gratuits)

**Découvrez
la voiture
qui vous
correspond**

sur www.sudouest-auto.com

SUD
OUEST

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau france-marches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la modification de droit commun n° 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV), responsable du projet, informe qu'une enquête publique se déroule **durant 32 jours consécutifs : du vendredi 9 janvier 2026 à 9 heures au lundi 9 février 2026 à 17 heures.**

Objet de l'enquête

L'enquête publique porte sur le projet de modification de droit commun n° 4 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUih) de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV).

Le projet de modification de droit commun n° 4 du PLUih a pour principal objet d'intégrer des dispositions réglementaires, visant à encadrer le développement des installations de production d'énergie photovoltaïque ou solaire, au sein du territoire de la CAGV.

Le projet de modification de droit commun n° 4 permettra également de réaliser diverses autres évolutions du règlement écrit et graphique du PLUih. Les évolutions du règlement écrit (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent notamment l'isolation extérieure des bâtiments existants, l'aménagement des aires de camping-cars, les Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées à vocation d'activités et de loisirs, la hauteur des bâtiments dans les zones d'activités industrielles de Villeneuve sur Lot. Les évolutions du règlement graphique (hors dispositions concernant les installations photovoltaïques ou solaires) concernent les communes de Bias, La Croix Blanche, Fongrave, Hauteface la Tour, Laroque Timbaut, Le Lédât, Monbalen, Sainte-Livrade sur Lot et Villeneuve sur Lot. Des emplacements réservés sont créés, modifiés ou supprimés sur les communes de Bias et de Villeneuve sur Lot.

Le projet de modification de droit commun n° 4 du PLUih concerne l'ensemble des communes membres de la CAGV.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'arrêté listant les évolutions projetées et la notice descriptive de la modification qui décrit ces évolutions. Ces pièces sont intégrées au dossier d'enquête (voir ci-après).

Consultation du dossier d'enquête et recueil des observations du public

Le dossier d'enquête comporte notamment l'évaluation environnementale et son résumé non technique, ainsi que les avis émis par les personnes publiques consultées, dont la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Nouvelle-Aquitaine.

Durant la période de l'enquête publique, sont mis à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir ci-après les adresse, jours et heures d'ouverture) qui constitue le siège de l'enquête publique :

- Un exemplaire du dossier d'enquête,
- Un registre d'enquête, permettant au public de formuler des observations relatives à l'objet de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête est également consultable (dès l'ouverture de l'enquête) sur le site internet de la CAGV

(<http://www.grand-villeneuvois.fr>), en page d'accueil ou à la rubrique : Vivre et Habiter / Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme - PLUih : Évolutions en cours du PLUih.

Durant la période de l'enquête publique, les observations peuvent également être formulées :

- Par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur pour le PLUih CAGV - Pôle Urbanisme et Habitat - 24, rue du Vieux Pont, 47440 Casseneuil,
- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquetepubliqueplui@grand-villeneuvois.fr

Un poste informatique est mis à la disposition du public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, pour les besoins de l'enquête.

Lieu et siège de l'enquête - Jours et horaires d'ouverture
Pôle urbanisme et habitat de la CAGV, place des Droits de l'Homme - Anna Politkovskaïa (parc des anciens Haras nationaux) à Villeneuve sur Lot.

Jours et horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Commissaire enquêteur

L'enquête publique est conduite par **M. Jean KLOOS**, commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur reçoit le public au pôle urbanisme et habitat de la CAGV (voir adresse ci-dessus), aux dates et horaires précisés ci-dessous.

Dates

Vendredi 9 janvier 2026

Mercredi 21 janvier 2026

Mardi 3 février 2026

Lundi 9 février 2026

Demandes d'informations

La CAGV se tient à la disposition du public pour tout renseignement relatif à cette procédure par téléphone (au 05.53.49.66.80) ou au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, à l'adresse et aux jours et heures d'ouverture précisés ci-avant.

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique, sur demande adressée au responsable du projet : M. le Président de la CAGV / Pôle urbanisme et habitat / 24, rue du Vieux Pont, 47440 Casseneuil.

Fin de l'enquête publique

A la clôture de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV. Ils seront également consultables sur le site internet de la CAGV pendant la même durée.

A la suite de l'enquête publique, et après avoir été éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes publiques associées ou consultées, et des observations émises dans le cadre de l'enquête publique, la modification de droit commun n° 4 du PLUih sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CAGV.

Plan Local d'Urbanisme



Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

AVIS AU PUBLIC

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Frespech

Le public est informé que la prescription de la procédure de révision allégée du PLU de la commune de Frespech, ainsi que des modalités de concertation, ont été approuvées par délibération du conseil communautaire en date du 04 décembre 2025.

La délibération est disponible sur le site internet de Fumel Vallée du Lot : www.fumelvalleedulot.com

**Sud Ouest
marchés publics**

**Entreprises,
inscrivez-vous
aux alertes
automatiques**

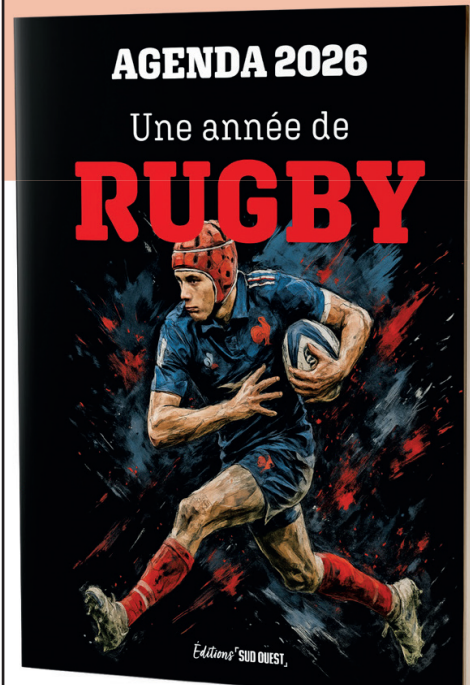
Tous les marchés du Sud-Ouest
100 % gratuit sur
sud-ouest-marchespublics.com

SUD
OUEST

AGENDA 2026

Une année de

RUGBY



Éditions SUD OUEST

SPORT & LOISIR

Mettez du **rugby**
dans votre **agenda**

16 €

EN LIBRAIRIES, MAISONS DE LA PRESSE
ET SUR BOUTIQUE.SUDOUEST.FR

Éditions **SUD OUEST**
www.editions-sudouest.com

17 x 22 cm,
128 pages